



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 39410

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur le récent rapport de la Cour des comptes intitulé « Résultats et gestion budgétaire de l'État - Exercice 2012 ». La Cour des comptes recommande de « publier l'arrêté ministériel prévu par l'article 17-IV de la LOLF relatif aux rétablissements de crédits ». Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

L'arrêté auquel la Cour fait référence dans sa recommandation a été publié au Journal officiel du 30 juillet 2013 (arrêté du 19 juillet 2013 pris en application de l'article 17-IV de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances). Il définit les modalités de mise en œuvre de la procédure de rétablissement de crédits.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39410

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10450

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1308